Organisation internationale du Travail

Manuel de planification de l'action pour les

Programmes assortis de délais

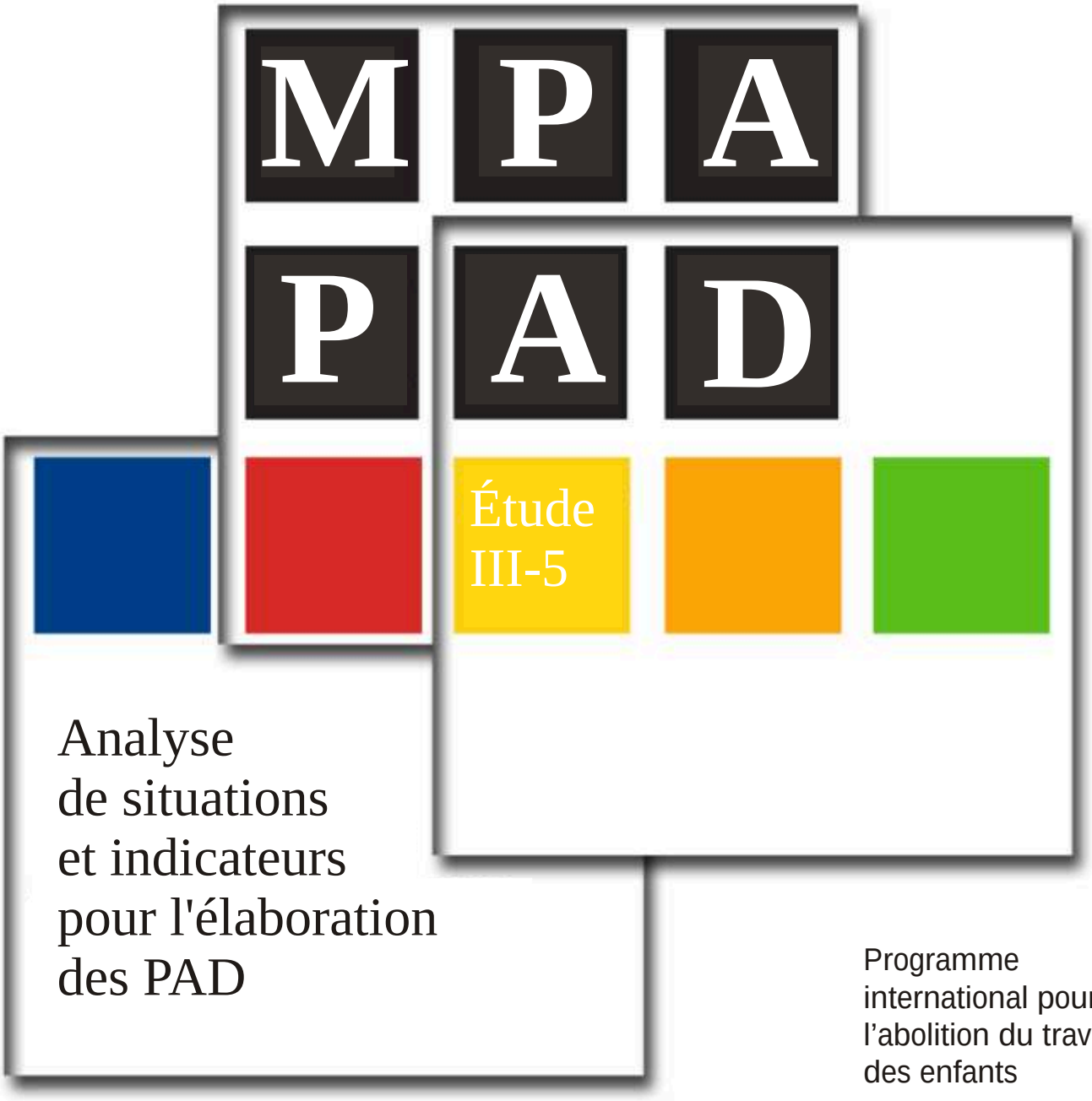

Analyse de situations et indicateurs pour l'élaboration des PAD

Programme international pour l'abolition du travail des enfants

Analyse de situations et indicateurs pour l'élaboration des PAD

Étude préparée par Angela Martins-Oliveira, IPEC/SIMPOC, avec Astrid Marschatz et Carolina Vizcaino, sur la base d'un rapport de Robert Jensen.

Les auteurs tiennent à remercier leurs collègues de la Section de conception, d'évaluation et de documentation de l'IPEC pour leurs contributions à ce document, ainsi que Margaret Mottaz pour son travail d'assistante d'édition.

Copyright © Organisation internationale du Travail 2004

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexé à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Les bibliothèques, les institutions et autres usagers enregistrés au Royaume-Uni par la Copyright Licensing Agency, 90 Tottenham Court Road, Londres W1T4LP [fax : (+ 44) (0) 207631 5500 ; e-mail : cla@cla.co.uk], aux États-Unis par le Copyright Clearance Center, 222, Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 [fax : (+ 1) (978) 750 4470 ; e-mail : info@copyright.com] ou dans d'autres pays par des organismes de droits de reproduction peuvent faire des photocopies de ces publications conformément aux licences qui leur ont été attribuées à cet effet.

Manuel de planification de l'action pour les programmes assortis de délais

Première édition : 2004

ISBN version pdf sur le Web : 92-2-115165-4

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles, études et autres contributions signées incombe exclusivement à leurs auteurs, et leur publication ne constitue pas, de la part du Bureau international du Travail, une approbation de ces opinions.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT dans de nombreux pays. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante : Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par e-mail : pubvente@ilo.org

Table des matières

1 Introduction 1

1.1 Pourquoi nous avons besoin de l'analyse de situations 2

2 Les connaissances spécifiques requises 8

2.1 Variables communes 8

2.2 Indicateurs 11

3 Sources et méthodologies pour la collecte de données 23

3.1 Les enquêtes nationales par sondage 23

3.2 La méthode d'évaluation rapide (ER) : l'approche participative 25

3.3 Les enquêtes ou études de base 27

3.4 Les sources secondaires 27

4 Le processus de conduite de l'analyse de situations 28

1 Introduction

L'analyse de situations renvoie au processus d'identification, de collecte et d'analyse de l'information pertinente pour déterminer la nature du problème du travail des enfants, ses causes, le contexte socio-économique dans lequel il se produit, l'environnement de politique générale approprié, les réponses existantes incluant les institutions et les processus, et les parties prenantes concernées dans le contexte du programme assorti de délais (PAD). Elle exige des informations et des indicateurs à différents niveaux et provenant de sources diverses, ainsi que les instruments appropriés pour leur collecte et leur analyse, de nature aussi bien qualitative que quantitative et permettant d'observer les institutions, les politiques et les communautés. L'analyse de situations fait partie du processus de développement des connaissances sur le travail des enfants. Elle est fondamentale pour l'élaboration initiale d'un PAD et pour son suivi et son évaluation continus.

Ce document est essentiellement centré sur l'analyse de situations en rapport avec la nature du problème du travail des enfants et ses causes. Les études III-1 (*Établir une base de connaissances pour l'élaboration de programmes assortis de délais*) et V-1 (*La planification stratégique dans les PAD*) du MPA PAD fournissent des détails complémentaires sur les autres éléments de l'analyse de situations et le processus de planification dans lequel elle est utilisée[1].

ER	Évaluation rapide
IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
LSMS	Étude sur la mesure des niveaux de vie
MICS	Enquête par grappe à indicateurs multiples
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PAD	Programme assorti de délais
PFTE	Pires formes de travail des enfants
PIB	Produit intérieur brut
RDH	Rapport sur le développement humain
RDM	Rapport sur le développement dans le monde
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIMPOC	Programme d'information et de suivi sur le travail des enfants
STE	Système de travail des enfants
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

[1] Ces études, parmi d'autres, sont disponibles dans le MPA PAD ou sur le site Web du MPA PAD : www.ilo.org/public/french/standards/ipec/themes/timebound/map.htm

Cette étude comporte quatre grandes sections. La **section 1.1** explique pourquoi il est important d'entreprendre une analyse de situations en préalable à un PAD efficace. La **section 1.2** donne un aperçu de l'information spécifique nécessaire. La **section 1.3** propose une vue d'ensemble des sources et des méthodes de la collecte de données. La **section 1.4** explique le processus de conduite d'une analyse de situation.

1.1 Pourquoi nous avons besoin de l'analyse de situations

Une composante essentielle du PAD est l'établissement d'une base de connaissances concernant les pires formes de travail des enfants, afin de comprendre la dynamique et l'ampleur du problème. Cette base de connaissances inclut le fait de savoir quels enfants travaillent (**qui**), ce qu'ils font (**quoi**), où ils le font (**où**), quand ils travaillent et comment cela influe sur la scolarité (**quand**), et enfin quelles sont les causes profondes des pires formes de travail des enfants (**pourquoi**).

Encadré 1 Les types d'information et leur utilité pour l'élaboration d'un PAD

Besoin de savoir	Définition	Intérêt de cette connaissance pour l'élaboration du PAD
Qui ?	Quels sont les enfants qui travaillent, de quel âge, et en quel nombre ? Garçons, filles, caste, ethnie, etc.	Nécessaire pour cibler la politique générale, pour suivre les tendances et pour évaluer l'impact.
Quoi ?	Quels types de travail accomplissent-ils ? Non seulement les activités, mais aussi les conditions de travail.	Aide à établir des priorités et à décrire la nature de la situation.
Où ?	Dans quelles régions du pays observe-t-on ces formes de travail des enfants ? Inclut aussi bien le lieu d'occurrence que la source de travail.	Importante pour le ciblage.
Quand ?	Heure de la journée, année (saison) scolaire, nombre de jours par semaine et de mois dans l'année.	Conséquences
Pourquoi ?	Quelles sont les causes profondes de l'engagement des enfants dans les PFTE ?	Nécessaire aux interventions au niveau de la conception.

L'Encadré 1 récapitule l'utilité de ces informations pour l'élaboration d'un PAD. Cet ensemble d'informations est plus en rapport avec les travailleurs enfants eux-mêmes, et c'est sur cela que ce document est centré. Toutefois, une analyse approfondie exige également la connaissance de questions extérieures à l'enfant concerné, comme les autres programmes d'intervention et initiatives en cours, ainsi que de l'information pertinente à la mise en œuvre des programmes, y compris les partenaires et les institutions locales, ainsi que leur capacité de mise en œuvre[2].

L'analyse de situations devient donc indispensable pour élaborer un PAD cohérent et intégré, comme peuvent l'illustrer les quatre grandes étapes suivantes :

(a) (a) comprendre l'ampleur et les causes des pires formes de travail des enfants (y compris le contexte dans lequel ont lieu les interventions contre le travail des enfants) ;

(b) déterminer les objectifs stratégiques du PAD ;

(c) choisir les types d'intervention – concevoir et cibler les programmes ;

(d) mettre en œuvre, suivre et évaluer le PAD et ses composantes.

Ces points sont brièvement développés ci-dessous.

Comprendre l'ampleur et les causes des pires formes de travail des enfants. Cela commence par la mise en relation d'un ensemble de causes fondamentales du travail des enfants avec les interventions les plus appropriées pour lutter contre celles-ci. Les chemins qui conduisent les enfants aux PFTE sont multiples. La plupart des causes sont de nature économique ou sociale. Dans certains cas, les enfants assurent la subsistance de leur famille, ou bien ils sont perçus comme acquérant des compétences génératrices de revenus ; dans d'autres cas, ils sont éloignés de chez eux par des promesses mensongères, voire victimes d'enlèvements. Ces enfants peuvent aussi être utilisés pour rembourser des dettes, que ce soit par le travail sous contrainte ou en travaillant pour réunir de l'argent afin d'assurer les remboursements. Chaque raison, facteur ou cause du travail des enfants conduit à des priorités de politique générale différentes. C'est seulement en découvrant la diversité des causes par la collecte de données et l'analyse de situations que l'on peut mettre en œuvre les politiques et programmes les plus appropriés et les plus efficaces. De plus, la compréhension des causes des PFTE joue également un rôle crucial dans l'identification des enfants exposés aux risques et dans la conception de programmes de prévention.

Déterminer les objectifs stratégiques du PAD. Sur la base de la compréhension du problème, l'étape suivante consiste à énoncer les objectifs stratégiques globaux à atteindre, puis à déterminer la meilleure combinaison de politiques et de programmes, parmi

[2] Voir les études III-1 (*Établir une base de connaissances pour l'élaboration de programmes assortis de délais*) et V-1 (*La planification stratégique dans les PAD*) du MPA PAD.

toutes les options possibles, qui aidera à les atteindre. Dans certains cas, une seule politique ou un seul programme pourra avoir une incidence positive sur plusieurs des facteurs qui conduisent au travail des enfants. Ainsi, par exemple, le fait de faciliter l'accès au crédit sera bénéfique aux familles à faible revenu, contribuera au financement des dépenses scolaires, fournira des ressources pour le remboursement des dettes et rendra le ménage moins vulnérable aux chocs économiques. L'Encadré 2 donne un exemple de liens entre certains facteurs relatifs au travail des enfants et les interventions envisageables.

Encadré 2 Exemples de facteurs en rapport avec le travail des enfants et interventions envisageables		
Facteur	**Indicateur/information**	**Politique/Programme d'intervention**
École		
Accès	Raison pour laquelle l'enfant travaille : institution d'enseignement trop éloignée ; (I) distance de l'école la plus proche sur un questionnaire communautaire. (C)	Construction d'écoles, systèmes de transport scolaire. L'accès peut aussi être lié à la coordination de la journée scolaire – si les enfants travaillent pendant la journée, il est possible qu'ils puissent aussi fréquenter l'école si des classes sont organisées en fin d'après-midi ou en soirée[3].
Coût	Coût de l'éducation (frais de scolarité, associations parents-enseignants, etc.).	Droits de scolarité : examen de la politique de financement de l'éducation dans le contexte du cadre macro-économique national.
Pertinence	Raison pour laquelle l'enfant travaille : enseignement non approprié. (I)	Conception des programmes scolaires : accroître leur pertinence au niveau local. Enseigner davantage de techniques appliquées. Éduquer les parents sur l'intérêt potentiel de l'éducation pour les enfants.
Qualité	Dépenses par élève et rapport élèves/maître. (N) Analyse comparative de la qualité de l'éducation dans le pays. Corrélation entre la qualité scolaire et la probabilité du travail.	Encourager à dépenser davantage pour les institutions d'éducation, en particulier au niveau primaire, et pour la conception des programmes scolaires.
Endettement	Raison pour laquelle l'enfant travaille : remboursement d'une dette dans le cadre d'un arrangement contractuel. (I) Ajouter d'autres questions sur la dette, les sources de crédit et l'assurance.	Programmes de crédit ou d'assurance publics ou financés par des ONG, visant particulièrement les besoins économiques à court terme ou les perturbations affectant les revenus.

[3] Les enfants peuvent fréquenter l'école tout en travaillant si cela est conforme aux Conventions de l'OIT n° 182 (1999) et n° 138 (1973).

Pauvreté	Avoirs, revenus par rapport au seuil de pauvreté. (I) Taux de pauvreté. (N) Les dépenses des ménages peuvent être utilisées comme indicateur des revenus, car les ménages rapporteront vraisemblablement leurs dépenses avec plus d'exactitude que leurs revenus.	Promouvoir l'emploi des adultes, les moyens d'existence durables. Subventions de garantie de revenus pour les ménages ayant des problèmes de pauvreté structurels, comme la mauvaise santé ou l'invalidité. Explorer aussi l'offre d'incitations économiques : au Mexique, le programme PROGRESA offre une allocation de scolarité.
Instabilité des revenus	Perturbations affectant les revenus ou besoins de dépenses soudains (dépenses de santé, etc.) au niveau de la famille ou du ménage. (I)	Programmes de crédit ou d'assurance publics ou financés par des ONG, visant particulièrement les besoins économiques à court terme ou les perturbations affectant les revenus. Renforcer l'aptitude des ménages à faire face aux bouleversements : crédit, épargne, assurance, etc.
Fécondité élevée	Travail des enfants, par taille des familles. (I) Nombre moyen d'enfants par famille. (I) Taux de fécondité total. (N) Taux de fréquence de la contraception. (N) Savoir si les ménages ont besoin de services de planification familiale, et connaître leur disponibilité.	Programmes de planification familiale. Programmes visant à éduquer les parents sur les avantages des familles restreintes. Initiatives de réduction des risques de mortalité infantile, qui réduiront ensuite les taux de fécondité dans des proportions correspondantes.
Attitudes et perceptions parentales	Raison pour laquelle l'enfant travaille : éducation inappropriée et inégalité entre garçons et filles. (I) Attitudes relatives au travail des enfants, perceptions de l'éducation et des buts pour les enfants. (I)	Programmes d'information et d'éducation visant à promouvoir l'intérêt de l'éducation pour les enfants, notamment en ce qui concerne les inégalités entre garçons et filles.

Demande de main-d'œuvre		
Au foyer	Raison pour laquelle l'enfant travaille : aider l'entreprise familiale. Si les adultes sont malades, accidentés ou invalides, les enfants doivent effectuer leur travail dans l'entreprise familiale. (I)	Utilisation de dispositifs d'économie de main-d'œuvre. Subventions salariales destinées à encourager les exploitants agricoles à embaucher des travailleurs plutôt que d'utiliser leurs propres enfants.
	Si la famille n'a pas les moyens de payer des travailleurs venant de l'extérieur, elle peut utiliser ses propres enfants comme travailleurs familiaux non rétribués. (I)	Pour les ménages dans lesquels des adultes sont invalides/décédés, allocations complémentaires aux revenus pour éviter que les enfants ne doivent travailler dans l'entreprise familiale.
Travail extérieur	Indicateur de mécanisation, rapport capital-travail. (N)	Subventions salariales destinées à encourager les exploitants agricoles à embaucher des travailleurs plutôt que d'utiliser leurs propres enfants. Promouvoir la technologie et l'accumulation de capital humain pour renforcer la productivité relative des adultes.
	Nécessité d'obtenir davantage d'informations sur les entreprises. (E)	

Niveau auquel fonctionne l'indicateur : I : individuel (ou familial) ; E : entreprise ; C : communauté ; N : national.

Une analyse de situations minutieuse doit être en mesure de faire ressortir les facteurs pertinents, y compris le contexte décisionnel et institutionnel dans lequel auront lieu les interventions sur le travail des enfants, et par suite d'améliorer l'efficacité des politiques correspondantes.

Choisir les types d'interventions : concevoir et cibler les politiques et le programme d'intervention. Les ressources disponibles pour l'action contre le travail des enfants étant limitées, les programmes doivent être adaptés et ciblés sur les situations les plus désespérées tout en œuvrant à l'élimination des toutes les PFTE. Là où l'information relative au travail des enfants a été suffisamment détaillée (par exemple par région/localité, genre, branche d'activité, profession, formation scolaire, etc.), il est ensuite possible d'isoler les éléments les plus cruciaux en vue d'agir.

Par exemple, il est important de savoir où travaillent les enfants pour cibler les initiatives de retrait et de réadaptation, ainsi que pour identifier la demande de travail des enfants. La connaissance de l'origine des enfants, comportant des informations telles que leur région, leur âge, leur genre, leur caste/ethnie, ainsi que leur situation socio-économique, nous permettra d'identifier ceux qui sont en danger. L'analyse des données concernant les enfants actuellement impliquées dans les PFTE aidera à créer un profil fiable. Les interventions ne doivent pas être ciblées seulement sur les enfants actuellement impliqués dans les PFTE (secours et réadaptation) : elles doivent aussi traiter les causes profondes, identifier les enfants en danger et viser à la prévention. Comme pour toute espèce de problème, on doit traiter les causes fondamentales, et non pas seulement les symptômes, afin d'éviter le retour des syndromes.

Mettre en œuvre, suivre et évaluer le PAD et ses composantes. La réussite de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation d'un PAD exige un processus de planification stratégique et de mise en œuvre qui, sur la base d'une analyse de la capacité existante des partenaires et des agents d'exécution en coopération appropriés, ébauche un plan stratégique opérationnel pour le PAD afin d'assurer une mise en œuvre des interventions conforme à la stratégie globale du PAD. Il est particulièrement important que le processus de suivi et d'évaluation fournisse, sur une base permanente et à tous les niveaux, les informations nécessaires pour l'évaluation continue des résultats des interventions choisies, leur contribution aux objectifs stratégiques du PAD et leurs liens avec ceux-ci, et l'impact global du PAD concernant l'accès aux groupes cibles et la réalisation d'effets durables avérés.

2 Les connaissances spécifiques requises

2.1 Variables communes

Le cadre fixé par les conventions n° 138 et n° 182 et les recommandations qui les accompagnent conduit à deux observations clés distinctes. La première porte sur le fait de savoir si un enfant est ***« économiquement actif »*** (ou est un ***« travailleur enfant »***. Il s'agit là d'une définition très générale, qui englobe tout travail rétribué (en espèces ou en nature), ainsi que le travail familial non rétribué. La seconde observation porte spécifiquement sur le ***travail des enfants***, en tant qu'il est incompatible avec les principes affirmés par les conventions et les recommandations, à savoir que l'enfant n'a pas atteint l'âge minimum pour une branche ou un type d'activité donnés, ou qu'il travaille trop longtemps ou dans de mauvaises conditions, ou encore qu'il effectue un travail potentiellement préjudiciable.

Si le travail des enfants (et bien entendu ses pires formes) est manifestement plus préoccupant, toute politique ayant aussi un effet sur la réduction du travail des enfants aurait aussi son utilité : il importe donc de l'envisager également. Pour parvenir à comprendre la situation du travail des enfants dans une zone donnée, il convient donc de procéder à des choix à propos des variables importantes sur lesquelles des informations doivent être recueillies. En ce qui concerne la situation du travail des enfants, il s'agit des éléments suivants :

- Une estimation de l'***incidence des pires formes*** de travail des enfants dans une zone donnée, et une compréhension préalable des types de travail effectué par les enfants.
- ***Les caractéristiques des travailleurs enfants,*** incluant leur sexe, leur âge, leur caste et leur ethnie. Il est également important de comprendre les origines familiales et les caractéristiques des communautés, leur migration et leurs antécédents de travail, et les influences qui les ont amenés à travailler.
- ***Les conditions de vie,*** qui incluent le contexte de vie (localisation, seul ou avec les parents, qualité des relations) et les conditions économiques (aptitude à soutenir la famille et inaptitude à répondre aux besoins essentiels, qualité du logement, avoirs disponibles, accès aux services de base).
- ***Les conditions de travail*** des enfants dans la zone considérée ou dans une profession particulière à

l'intérieur de celle-ci, incluant les processus de travail, l'environnement et ses effets physiques, les horaires, la période de la journée, le lieu de travail, les taux de rémunération, les relations avec l'employeur.

- ***Les relations entre l'école et le travail,*** les attitudes des enfants et des parents envers l'éducation, les forces, pressions et attitudes qui poussent les enfants dans telle ou telle direction, et la disponibilité, l'accessibilité (économique et physique) et la situation des écoles dans une zone donnée. L'information peut aussi inclure la scolarisation dans cette zone, l'accès aux écoles, le financement de l'éducation, etc.
- ***L'ampleur des conditions dangereuses***, physiquement ou moralement malsaines ou illicites faites aux activités des enfants dans la zone considérée, le nombre des enfants qui y sont impliqués, les voies qui ont conduit à ces situations, les chances d'amélioration ou de retrait des enfants de ces conditions, le désir de réadaptation, etc.

De plus, les variables appropriées à d'autres facteurs à considérer dans l'analyse de la situation du travail des enfants afin d'identifier les actions et les interventions sont les suivantes :

- ***L'environnement de politique générale et le contexte socio-économique*** dans lesquels le travail des enfants est fréquent et dans lesquels auront lieu les interventions sur le travail des enfants. Ces variables peuvent inclure la législation existante et sa mise en application ; les politiques portant sur des questions liées au travail des enfants, comme la pauvreté, l'éducation et d'autres aspects sociaux ; et enfin les attitudes et le degré de sensibilité de la communauté. Cela s'applique aussi bien au niveau national qu'à celui de la communauté.
- ***Les réponses existantes et la base du lancement de programmes*** et d'interventions par les gouvernements, les ONG, etc., incluant une appréciation des ressources existantes, le mappage et l'analyse des réponses existantes et prévues, et l'évaluation des capacités des organismes et des partenaires qui peuvent aider à appréhender les problèmes.

L'information collectée sur ces variables peut être obtenue et présentée à trois niveaux, à savoir : (a) le niveau analytique national ; (b) la zone cible spécifique ou la forme spécifique de travail des enfants (PFTE spécifique) ; (c) le niveau du programme ou de la politique générale (intervention). Dans chaque cas, les données peuvent être présentées selon les catégories suivantes :

L'enfant

- Caractéristiques (âge, sexe, caste, ethnie, santé mentale et physique, etc.).
- Acquisitions de base (alphabétisme, aptitude au calcul et connaissances de base).
- Activités (activités économiques et non économiques antérieures et actuelles, scolarité, loisirs).
- Attitudes (par exemple : accepteront-ils de l'aide, ou résisteront-ils aux initiatives visant à les soustraire aux PFTE ?).
- Migration (lieu d'origine, nombre d'années de vie/travail dans le lieu actuel, site urbain/rural).

Le ménage

- Caractéristiques (composition démographique).
- Situation socio-économique (revenu, endettement, avoirs).
- Conditions de vie (accès aux soins de santé ou à l'assainissement, électricité, lieu, type de logement).

- Instruction des parents (alphabétisme, niveau de scolarité de la mère et du père), situation relative à l'emploi de la mère et du père (salarié ou non, marché de l'emploi officiel/informel, travailleur indépendant, analyse comparative des salaires).
- Perceptions des parents (appréciation et attitudes concernant l'éducation, buts actuels et futurs pour les filles et les garçons, sensibilisation aux PFTE, attitudes envers les PFTE).
- Migration (lieu d'origine des membres du ménage, nombre d'années de vie sur les lieux actuels, site urbain/rural).

Les conditions de travail

- Caractéristiques du lieu de travail (structuré/non structuré, secteur, dimension, type d'emploi).
- Caractéristiques du travail (activités, nombre d'heures de travail par semaine, nombre de jours/semaines et de mois, période de la journée).
- Rémunération (type de paiement, montant et fréquence, analyse comparative des salaires, utilisation des gains).
- Interactions avec l'employeur (type de recrutement, récompenses, sanctions) et avec les autres travailleurs.
- Risques encourus par les filles et les garçons (conditions physiquement ou moralement malsaines ou illicites, accidents et maladies professionnels, risques ergonomiques, substances et sources d'exposition nocives, exposition à des agents physiques et chimiques et à des risques ergonomiques et psychologiques, utilisation d'outils ou de machines, utilisation d'équipement de protection).

L'infrastructure communautaire (puits, routes, sources de combustible)

- Santé et assainissement (services de soins de santé primaires, services de planification familiale, situation générale en matière de santé/assainissement et disponibilité suffisante de l'eau et de l'alimentation).
- Écoles (présence, classe la plus élevée proposée dans les écoles de la communauté, disponibilité d'un enseignement de substitution, distance, accès, coût, qualité, caractéristiques du corps enseignant, suivi).
- Économie locale (répartition des revenus, propriété foncière, capacité du gouvernement local, marchés de l'emploi des adultes, types d'activité/emploi, technologie, disponibilité de la formation professionnelle).

Les indicateurs contextuels/les facteurs extérieurs au ménage

- Politiques (participation, démocratie, engagement en faveur des programmes, principes de bonne gouvernance).
- Législatifs (cadre législatif [pénal, éducation, travail], capacité de mise en application).
- Démographiques (taux de fécondité, taux de mortalité, taux de croissance démographique, disponibilité/utilisation de la contraception ou attitudes à son égard).
- Socio-économiques (pauvreté, richesse, inégalité).
- Économie (taux d'emploi, qualité de l'emploi des adultes appréciée en fonction du sous-emploi visible et invisible, industrie, commerce).
- Éducation (taux d'alphabétisme des garçons/filles, total des dépenses).

- Attitudes (concernant la scolarité, l'inégalité entre filles et garçons, la sensibilité aux pires formes de travail des enfants, attitudes envers les PFTE, degré de mobilisation contre les PFTE, participation de la communauté sur les questions sociales).

2.2 Indicateurs

A partir des informations générées sur les variables ci-dessus (au niveau national, à ceux de la zone ou de la PFTE ciblée localement, et du programme ou de l'intervention), il est possible d'élaborer des indicateurs relatifs au travail des enfants. Il s'agit d'indicateurs qui appréhendent la situation du travail des enfants à n'importe quel moment. Certains d'entre eux seront combinés avec des indicateurs plus spécifiques au niveau du programme ou des interventions, afin d'appuyer le suivi et l'évaluation de la réalisation d'interventions spécifiques.

Le but de l'élaboration d'indicateurs concernant le travail des enfants est d'aider à la réalisation des objectifs suivants :

(a) évaluer avec précision l'ampleur du problème du travail des enfants tel qu'il existe actuellement ;

(a) établir et examiner des systèmes permettant de désigner les facteurs et causes potentiels de travail des enfants ;

(b) aider à la conception de programmes destinés à faire face au travail des enfants et à identifier les priorités au sein de chaque pays. Les résultats seront utiles aux décideurs, promoteurs et chercheurs à l'intérieur et à l'extérieur des pays participants. Cela permettra également de coordonner les activités de promotion grâce à l'établissement d'une base de données et de documents d'accompagnement destinés à concentrer les initiatives et l'attention internationales sur la question du travail des enfants ;

(c) faciliter le suivi de la situation du travail des enfants (en particulier dans le cadre d'un système de suivi du travail des enfants) ;

(d) permettre l'évaluation de l'impact du PAD.

Il s'agit de créer des indicateurs qui soient faciles à calculer avec des informations existantes et accessibles, faciles à comprendre et à interpréter, et comparables dans le temps. Grâce à l'utilisation de groupes de contrôle, les indicateurs permettent aussi d'identifier les facteurs causaux spécifiques du travail des enfants, ainsi que l'impact du travail sur la santé physique et mentale et l'éducation des enfants. Les mesures idéales devraient attirer l'attention sur les formes de travail des enfants les plus dangereuses. Elles devraient aussi être sensibles à l'égalité entre filles et garçons. Les activités, notamment celles qui tournent autour de la famille, sont souvent considérées comme relevant du travail pour les garçons et des tâches du ménage pour les filles. Pourtant, les activités de ces dernières dans le cadre domestique peuvent être aussi dangereuses et demander autant de temps (et donc faire potentiellement obstacle à la scolarité, au repos et aux loisirs) que toutes les autres formes de travail des enfants : il faut donc se montrer particulièrement attentif dans l'appréciation de cette forme souvent méconnue du travail des enfants.

L'Encadré 3 présente des exemples d'indicateurs des quatre groupes principaux : Le travail : incidence et ampleur ; Corrélats et causes du travail des enfants ; Conséquences ; Indicateurs contextuels. Ce dernier groupe concerne les indicateurs de certains des facteurs contextuels ou externes qui expliquent le contexte socio-économique. La liste des indicateurs contextuels de l'Encadré 3 doit être complétée par des indicateurs reflétant l'impact possible des politiques et interventions connexes ; les capacités possibles, les ressources institutionnelles et les aspects socio-économiques et culturels tels que les attitudes envers le travail des enfants et les relations sociales au sein des communautés.

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Série d'indicateurs n° 1. Le travail : incidence et ampleur			
Travail des enfants	Nombre d'enfants impliqués Par : groupe d'âge ; sexe ; caste ; ethnie ; région ; zone rurale/urbaine ; type de lieu de travail (atelier, famille, travail de domestique)	Le nombre d'enfants ayant rapporté qu'ils avaient travaillé pour une rémunération (en espèces ou en nature) ou comme travailleurs familiaux non rémunérés pendant la période de référence, et la nature du travail ou le temps passé au travail remplissent l'une quelconque des conditions suivantes : l'enfant n'a pas l'âge minimum d'admission au travail dans la branche d'activité ou le type de travail ; les horaires de travail sont excessifs ; l'enfant est engagé dans une des « pires formes », dans des conditions dangereuses, comme il est spécifié en référence à la C. n° 182.	Pour certaines formes de travail des enfants, les enquêtes du SIMPOC sur les ménages. Pour d'autres, nécessité d'enquêtes de base. Pour d'autres encore, méthodologie de l'évaluation rapide (ER). Dans certains cas, recensement complet.
Intensité du travail	Nombre moyen d'heures de travail par semaine et horaires de travail (nuit, jour, à l'heure de l'école, etc.) Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; secteur	Durée hebdomadaire moyenne du travail chez les enfants effectuant un travail qui leur est préjudiciable et période de la journée pendant laquelle ce travail est effectué.	« «
Intensité du travail	Nombre de jours de travail par semaine et rythmes de travail Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; secteur	Nombre moyen de jours de travail hebdomadaires chez les enfants effectuant un travail qui leur est préjudiciable, jours de semaine ou fin de semaine et période de la journée pendant laquelle ce travail est effectué.	« «
Intensité et saisonnalité du travail	Nombre de mois de travail dans l'année Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; secteur	Nombre moyen de mois de travail par an chez les enfants effectuant un travail qui leur est préjudiciable, pendant l'année scolaire ou les vacances.	« «

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Conditions de travail	Dangers physiques auxquels sont exposés les travailleurs enfants Par : groupe d'âge ; sexe ; zone rurale/urbaine ; secteur	Niveau des dangers physiques auxquels sont exposés les enfants, évalué d'après les températures extrêmes sur les lieux de travail, l'humidité et l'exposition excessive au soleil, à la pluie, à la circulation, au bruit, à un éclairage inadéquat. Parmi les autres variables physiques importantes figurent l'exposition aux animaux/insectes et le risque de contracter une maladie infectieuse. Utilisation d'outils ou de machines sans formation et équipement de protection appropriés.	Enquêtes de base, ER
Conditions de travail	Dangers chimiques auxquels sont exposés les travailleurs enfants Par : groupe d'âge ; sexe ; zone rurale/urbaine ; secteur	Niveau des dangers physiques auxquels sont exposés les enfants, évalué d'après l'emploi de pesticides ou autres substances chimiques, l'exposition au plomb, à la poussière, à la fumée ou aux gaz toxiques, et le défaut d'utilisation d'équipement de protection.	Enquêtes de base, ER
	Dangers ergonomiques auxquels sont exposés les travailleurs enfants Par : groupe d'âge ; sexe ; zone rurale/urbaine ; secteur	Niveau des dangers ergonomiques, évalué d'après les efforts musculaires, les lésions traumatiques.	Enquêtes de base, ER
	Pourcentage de travailleurs enfants qui travaillent pour leur propre famille par rapport à ceux qui ont un employeur extérieur Par : groupe d'âge ; sexe	Important pour déterminer la nature des relations entre les enfants exerçant un travail qui leur est préjudiciable et les parents qui sont aussi des employeurs, et les employeurs extérieurs. L'information concernant les sanctions et les récompenses des employeurs/parents à l'égard des travailleurs enfants est également utile.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Utilisation des gains	Travail selon le type de rémunération : en espèces, en nature, montant et fréquence Par : groupe d'âge ; sexe ; zone rurale/urbaine ; secteur	Important pour comprendre les conditions d'emploi des enfants. Également approprié à la compréhension du rôle du travail des enfants pour les moyens d'existence et la subsistance des ménages.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
	Niveau de l'épargne, pour des raisons diverses, chez les travailleurs enfants qui ont un revenu (supplément destiné à la famille, droits de scolarité, etc.) Par : groupe d'âge ; sexe ; secteur	L'information concernant l'utilisation des gains est importante pour déterminer le rôle du travail des enfants pour les moyens d'existence et la subsistance des ménages.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Indicateurs relatifs à la scolarité			
Scolarisation	Taux de scolarisation net Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; situation actuelle de travail préjudiciable à l'enfant ; situation actuelle de travail bénéfique pour l'enfant	Pour les enfants appartenant au groupe d'âge officiel de la scolarité primaire, taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, exprimé en pourcentage de la population de ce groupe d'âge.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Participation scolaire	L'enfant n'a jamais fréquenté l'école Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; situation actuelle de travail préjudiciable à l'enfant ; situation actuelle de travail bénéfique pour l'enfant	Pourcentage d'enfants ayant atteint l'âge de la scolarité primaire obligatoire qui n'ont jamais été scolarisés.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Abandon scolaire	Taux d'abandon scolaire Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; situation actuelle de travail préjudiciable à l'enfant ; situation actuelle de travail bénéfique pour l'enfant	Pourcentage d'enfants ayant dépassé l'âge de la scolarité primaire obligatoire et n'ayant pas atteint l'âge légal de fin de scolarité, mais qui ont fréquenté l'école à un moment donné.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Qualité de l'apprentissage	Qualité de l'enseignement : compétences en apprentissage de base Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; situation actuelle de travail préjudiciable à l'enfant ; situation actuelle de travail bénéfique pour l'enfant	Pourcentage d'enfants au-dessus d'un certain âge (14 ans) qui savent lire et écrire.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Progrès scolaires	Distorsions dans l'âge des élèves Par : groupe d'âge ; sexe ; région ; zone rurale/urbaine ; situation actuelle de travail préjudiciable à l'enfant ; situation actuelle de travail bénéfique pour l'enfant	Pourcentage d'enfants scolarisés d'un certain âge qui ne sont pas encore dans l'année d'études correspondant à leur âge.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Travail et scolarité	Élèves effectuant un travail qui leur est préjudiciable Par : groupe d'âge ; sexe ; zone rurale/urbaine	Pourcentage d'enfants effectuant un travail qui leur est préjudiciable actuellement scolarisés.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Série d'indicateurs n° 2. Corrélats et causes du travail des enfants			
Causes	Taux de travail de enfants en fonction de la taille des familles Par : sexe ; zone rurale/urbaine	Pour des tailles de familles différentes, mettre en tableau le pourcentage de travailleurs enfants.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Causes	Taux de travail de enfants en fonction du nombre de personnes à charge et du nombre d'adultes en âge de travailler au foyer Par : sexe ; zone rurale/urbaine ; situation actuelle de travail préjudiciable à l'enfant ; situation actuelle de travail bénéfique pour l'enfant	Nombre moyen de personnes à charge (celles qui ont jusqu'à 14 ans et plus de 65 ans) et d'adultes en âge de travailler (15-64 ans) dans le ménage.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction du sexe du chef de famille Par : sexe ; zone rurale/urbaine	Pourcentage d'enfants de ménages dont le chef est une femme et qui sont des travailleurs enfants par rapport aux enfants de ménages dont le chef est un homme.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de la situation familiale Par : groupe d'âge ; sexe ; zone rurale/urbaine	Pourcentage de travailleurs enfants qui vivent avec leurs deux parents/seulement leur père/seulement leur mère/seuls, avec des proches, d'autres adultes ou leurs pairs.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction du niveau d'instruction des parents Par : sexe, mère/père	Pourcentage de travailleurs enfants dont les parents ont des niveaux d'instruction différents (aucune instruction, primaire, secondaire, postsecondaire).	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de l'alphabétisme des parents Par : sexe, mère/père	Pourcentage de travailleurs enfants dont les parents sont alphabètes/analphabètes	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de la situation des parents en matière d'emploi Par : sexe ; mère/père	Pourcentage de travailleurs enfants dont les parents ont des situations différentes en matière d'emploi (exerçant un emploi, travailleur indépendant, sans emploi, salarié), de secteur du marché du travail (structuré/non structuré), de type d'activité (agriculteur, activité non manuelle, etc.) et de niveau salarial (inférieur/supérieur au salaire minimum).	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants

Catégorie	Indicateurs	Définition	Source d'informations
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de la situation socio-économique Par : sexe ; zone rurale/urbaine	Pour les déciles de revenus/dépenses (ou au-dessus/en dessous du seuil de pauvreté), pourcentage d'enfants qui sont des travailleurs enfants.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de l'état d'endettement des ménages Par sexe : zone rurale/urbaine	Pourcentage d'enfants de ménages endettés qui sont des travailleurs enfants.	Enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de leur situation migratoire Par : sexe	Pourcentage d'enfants migrants (origine urbaine/rurale ; autres régions/pays) qui sont des travailleurs enfants.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de la situation migratoire du ménage Par : sexe	Pourcentage d'enfants dont les parents/tuteurs ont migré (origine urbaine/rurale ; autres régions/pays) et qui sont des travailleurs enfants.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Taux de travail des enfants en fonction de la raison pour laquelle ils travaillent Par : âge ; sexe ; zone rurale/urbaine	Raisons invoquées (en pourcentage) pour le travail de l'enfant (nécessité d'obtenir un revenu ; remboursement d'une dette dans le cadre d'un arrangement contractuel ; aider l'entreprise familiale ; enseignement non approprié ; école trop éloignée).	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Causes	Activités antérieures de travail des enfants Par : lieu de travail ; région ; période de travail ; âge de début	Activités antérieures de enfants, pourcentage d'enfants dont les activités antérieures ont inclus la participation à d'autres PFTE. Cette information doit être recueillie chaque fois que cela est possible. Les expériences antérieures de travail des enfants sont utiles pour évaluer l'impact d'interventions ciblées antérieures ainsi que pour discerner les schémas et les voies qui conduisent à des PFTE spécifiques.	Enquêtes de base, ER

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Série d'indicateurs n° 3. Conséquences du travail des enfants			
Conséquences	Dommages corporels parmi les travailleurs enfants Par : âge ; sexe ; secteur d'emploi	Parmi l'ensemble des enfants qui ont travaillé à un moment donné, pourcentage de ceux qui ont été blessés au travail.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Conséquences	Dommages corporels graves parmi les travailleurs enfants Par : âge ; sexe ; secteur d'emploi	Parmi les enfants qui ont été blessés, pourcentage de ceux dont les blessures ont provoqué leur hospitalisation ou une incapacité de travail permanente.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Conséquences	Ingérence du travail dans la scolarité Par : âge ; sexe ; zone urbaine/rurale	Parmi les travailleurs enfants, pourcentage de ceux qui indiquent que leur travail fait obstacle à leur fréquentation scolaire ou à leurs études.	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Conséquences	Conséquences de l'élimination du travail des enfants Par : âge ; sexe ; zone urbaine/rurale	Qu'arriverait-il si l'enfant cessait de travailler (baisse du niveau de vie du ménage, le ménage n'aurait pas les moyens de vivre, son entreprise ne pourrait pas fonctionner) ?	Enquête du SIMPOC sur les ménages, enquêtes de base, ER
Série d'indicateurs n° 4. Indicateurs contextuels			
Démographie et capital humain	Taux de fécondité total	Nombre moyen d'enfants qu'une femme peut s'attendre à avoir dans le cours de sa vie.	Enquêtes démographiques et sanitaires ; Rapport sur le développement dans le monde, Rapport mondial sur le développement humain
Démographie et capital humain	Taux de croissance démographique	Changement de taille de la population par rapport à celle de l'année de base.	Enquêtes démographiques et sanitaires ; Rapport sur le développement dans le monde, Rapport mondial sur le développement humain

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Démographie et capital humain	Taux de pauvreté Par : région ; résidence rurale/urbaine ; sexe du chef de famille	Pourcentage de ménages dont le revenu est inférieur à 1 $ par personne et par jour, pourcentage de ménages dont les besoins essentiels ne sont pas satisfaits.	« «
Démographie et capital humain	Inégalité	Répartition des revenus par déciles ou quintiles, coefficient de Gini.	Enquêtes nationales sur les ménages
Démographie et capital humain	Accès aux services sociaux de base	Pourcentage de la population (urbaine/rurale) ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement.	Rapport mondial sur le développement humain, enquête nationale sur les ménages
Démographie et capital humain	Espérance de vie Par : sexe	Nombre moyen d'années que l'on peut s'attendre à vivre à la naissance.	Enquêtes démographiques et sanitaires ; Rapport sur le développement dans le monde, Rapport mondial sur le développement humain
Démographie et capital humain	Taux de mortalité infantile	Nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes.	Enquêtes démographiques et sanitaires
Démographie et capital humain	Taux de contraception		Rapport mondial sur le développement humain
Démographie et capital humain	Taux d'alphabétisation des adultes (hommes/femmes)	Pourcentage de la population âgée de plus de quinze ans qui sait lire et écrire.	« «
Système éducatif	Dépenses de l'enseignement public au niveau du primaire (% du PIB et % du total des dépenses sociales publiques ; par élève)	Dépenses publiques (fonctionnement/équipement) pour l'enseignement primaire, en pourcentage du PIB, du total des dépenses sociales publiques, et par élève (trois indicateurs distincts).	UNESCO, Rapport mondial sur le développement humain
Système éducatif	Rapport élèves/maître (qualité de l'enseignement)	Nombre d'élèves par enseignant. Bon indicateur de la qualité de l'enseignement.	UNESCO

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants

Catégorie	Indicateurs	Définition	Source d'informations
Système éducatif	Présence d'écoles (publiques, privées), niveau le plus élevé proposé, disponibilité de centres de formation professionnelle Par : secteur (rural/urbain), niveau (primaire, secondaire), type (public, privé)	Caractéristiques et disponibilité des écoles.	Enquêtes de base, ER, ministères nationaux de l'Éducation
Système éducatif	Coûts de la fréquentation scolaire	Coût moyen de la fréquentation de l'enseignement primaire ; inscription, frais de scolarité, uniformes, manuels, fournitures, transport	Disponibles auprès de certains pays dans l'étude LSMS
Santé	Incidence du sida ou de maladies infectieuses Par : sexe ; zone rurale/urbaine	Pourcentage de la population contaminée par le sida ou par une maladie infectieuse.	ONUSIDA, OMS, ministères nationaux de la Santé, ER
Économie	PIB	Total du PIB divisé par le total de la population.	Comptes nationaux des Banques centrales ; Rapport sur le développement dans le monde ; Rapport mondial sur le développement humain ; Economist Intelligence Unit
Économie	Composition	Pourcentage du PIB pour : l'agriculture ; les industries extractives ; les produits manufacturés ; les services, etc.	Comptes nationaux des Banques centrales ; Economist Intelligence Unit ; base de données du Rapport mondial sur le développement humain
Économie	Intensité	Indice standard d'intensité du capital, ou rapport capital-travail.	« «

Encadré 3. Propositions d'indicateurs détaillés du travail des enfants			
Catégorie	**Indicateurs**	**Définition**	**Source d'informations**
Économie	Répartition sectorielle de la main-d'œuvre Par : sexe	Pourcentage de la main-d'œuvre employée dans l'agriculture, la production manufacturière, les industries extractives, etc.	Enquêtes nationales sur les ménages, enquêtes nationales sur la main-d'œuvre
Économie	Taux de chômage Par : sexe, résidence rurale/urbaine	Pourcentage de la main-d'œuvre qui est sans emploi.	Enquêtes nationales sur les ménages, enquêtes nationales sur la main-d'œuvre
Économie	Taux de sous-emploi Par : sexe, résidence rurale/urbaine	Pourcentage de la main-d'œuvre qui est sous-employée de manière visible ou invisible.	Enquêtes nationales sur les ménages, enquêtes nationales sur la main-d'œuvre
Économie	Engagement dans les activités commerciales	Part des importations et des exportations dans le PIB.	« «
Normes du travail et environnement juridique	Age minimum d'admission au travail	Age minimum d'admission au travail par branche d'activité. Comprend probablement plus d'un indicateur simple	NATLEX ; base de données du BIT ; rapport d'observation récent du BIT
Normes du travail et environnement juridique	Age de la scolarité obligatoire	Age jusqu'auquel les enfants doivent être scolarisés.	UNESCO

3 Sources et méthodologies pour la collecte de données

Si les statistiques nationales sur la population et la main-d'œuvre sont collectées dans un certain nombre de pays au moyen de recensements et d'enquêtes sur la main-d'œuvre, les données relatives aux travailleurs enfants n'existent pas ou sont incomplètes dans un grand nombre de pays. Au cours des cinq dernières années, l'IPEC/Programme d'information et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) a lancé 50 enquêtes nationales sur le travail des enfants au niveau des ménages. Si ces enquêtes sont très utiles pour la production de données statistiques détaillées sur les divers aspects des travailleurs enfants aux niveaux national et régional, elles n'appréhendent pas pleinement les types « invisibles » ou « cachés » d'activités menées par les enfants, dont beaucoup sont effectuées en dehors du cadre familial et/ou dans des circonstances illégales, et à propos desquelles les parents/tuteurs des enfants peuvent être réticents à s'exprimer dans un entretien structuré. Pour le mappage de ces formes de travail des enfants, la méthodologie de l'évaluation rapide (ER) a été élaborée en commun par le BIT et l'UNICEF. Elle est appliquée dans un certain nombre de pays par d'autres organisations. D'autres organisations internationales – notamment la Banque mondiale, l'UNICEF et l'UNESCO – ont elles aussi élaboré des instruments destinés à étudier certains aspects du travail des enfants, en complément à la conduite de recherches dans ce domaine.

Les sources majeures d'information et les méthodologies d'étude du travail des enfants peuvent se résumer sous les rubriques suivantes : (a) les enquêtes nationales par sondage ; (b) les approches participatives, dont les évaluations rapides ; (c) les enquêtes de base et (d) les sources secondaires, qui incluent les résultats de recherches, les documents et les rapports sur les programmes de développement socio-économique, les études de politique générale, les études institutionnelles et éventuellement les systèmes d'information et de suivi connexes sur l'éducation et les aspects socio-économiques liés au travail des enfants.

3.1 Les enquêtes nationales par sondage

Il s'agit d'enquêtes par sondage sur le travail des enfants qui visent à générer des informations sur les activités des enfants (âgés de 5 à 17 ans), comme la scolarité et le travail dans le cadre familial et à l'extérieur. Elles sont généralement effectuées au niveau des ménages. L'utilisation de la famille en tant que véhicule de l'étude du travail des enfants est appuyée par le fait que la décision d'envoyer un enfant à l'école ou au travail, ou bien les deux à la fois, a beaucoup à voir avec la situation du ménage et sa composition. L'appréhension de la dynamique familiale est donc cruciale pour la compréhension des raisons et des conséquences du travail des enfants. Elle fournit également l'occasion d'établir la répartition régionale entre secteurs dans un pays donné, ainsi que de mieux analyser les problèmes d'égalité entre filles et garçons. Les sources majeures d'information dans cette catégorie sont les suivantes :

Les enquêtes de l'IPEC/SIMPOC sur le travail des enfants

L'IPEC/SIMPOC était censée apporter, à la fin de 2003, une assistance technique à plus de 50 pays pour la conduite d'enquêtes à l'échelle nationale sur le travail des enfants. Dans celles-ci, les enquêtés clés sont les enfants qui travaillent et les travailleurs enfants potentiels, ainsi que leurs parents/tuteurs. Généralement, ces enquêtes visent à obtenir des informations sur l'ampleur, le caractère et les raisons du travail des enfants, et

à déterminer les conditions de travail et leurs effets sur la santé, l'éducation et le développement normal de l'enfant qui travaille. De nombreux aspects peuvent être incorporés dans les questionnaires d'enquête afin de s'informer sur les enfants qui travaillent et sur leurs familles, parmi lesquels les caractéristiques démographiques et socio-économiques, les conditions de logement, les caractéristiques du lieu de travail, les facteurs qui amènent les enfants à travailler, et les perceptions des parents/tuteurs concernant le travail des enfants et leur scolarité.

Encadré 4 : Exemple d'informations générées par l'enquête sur le travail des enfants au Népal, 1996

On a constaté que plus d'un quart, soit 26,7 % (2,6 millions) du total des enfants du Népal, travaillent dans le pays. Les chiffres correspondants pour les garçons et les filles sont respectivement de 27,9 % et 25,5 %. L'incidence du travail des enfants parmi les enfants âgés de 10 à 14 ans (40,8 % ou 1.150.000) est plus de trois fois supérieure à celle des plus jeunes enfants âgés de 5 à 9 ans (12, 5 % ou 426.000).

Les enfants de la zone de montagne représentaient 38 % de ceux qui participaient aux activités économiques, suivis par ceux de la zone de collines (30,5 %, soit 862.000) et par ceux du Tarai (21,2 %, soit 622.000). Comparé à ce que l'on observe chez les garçons (35,6 %), le travail des enfants dans les districts de montagne est plus fréquent chez les filles (40,6 %). C'est dans les régions en développement du Moyen-Ouest et de l'Extrême-Ouest que l'incidence du travail des enfants est le plus élevée. Dans ces régions, le travail des enfants est estimé à environ 33 %, contre 24,2 % dans la région Centre et 29,8 dans la région Est. L'incidence la plus faible est observée dans la région Ouest (20,7 %).

La participation des enfants des zones rurales au travail est près de deux fois supérieure à celle des enfants des villes. Le taux de participation pour les enfants des zones rurales est estimé à 43,4 %. Le chiffre correspondant pour les enfants des villes est de 23,0 %. La zone montagneuse présente le taux de participation au travail le plus élevé avec 52,2 %, alors que ce taux est le plus faible dans le Tarai (36,6 %). Parmi les régions en développement, le plus faible taux de participation des enfants au travail est observé dans la région Ouest (33,2 %) et le plus élevé dans le Moyen-Ouest (50,4 %) et l'Extrême-Ouest (48,7 %). Toutes les zones et régions présentent un taux de participation au travail plus élevé pour les filles.

L'Encadré 4 illustre quelques-unes des informations obtenues lors de l'enquête sur le travail des enfants au Népal. On trouvera d'autres exemples et des informations complémentaires sur le site Web du BIT : *http//:www.ilo.org/public/english/standards/ipec/simpoc*

Pour compléter les informations obtenues auprès des ménages, l'IPEC/SIMPOC a également élaboré une approche de la collecte d'informations auprès des établissements et des employeurs. Plus spécifiquement, les enquêtes sur les établissements ou les employeurs visent à obtenir des informations sur les caractéristiques de l'établissement et sur celles de la main-d'œuvre. L'attention se concentre particulièrement sur les enfants de moins de dix-huit ans, leurs salaires, la durée de leur semaine de travail, et autres conditions de travail et avantages. On collecte également des informations sur les perceptions par les employeurs du recrutement de main-d'œuvre infantile, avec ses avantages et ses inconvénients.

Les études sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) de la Banque mondiale

Au cours de la dernière décennie, la Banque mondiale a mis en œuvre des enquêtes de mesure des niveaux de vie des ménages dans un certain nombre de pays en développement. Dans la plupart des pays, ces enquêtes

sont destinées à contrôler l'impact social des programmes d'ajustement structurel. Elles collectent donc des informations sur des sujets tels que la pauvreté, l'accès à l'éducation et aux installations sanitaires, les infrastructures, etc.

Les enquêtes par grappe à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF

Le Sommet mondial pour les enfants de 1990 a adopté vingt-sept objectifs pour la décennie relatifs à la survie, à l'épanouissement et à la protection de l'enfant. L'UNICEF a élaboré l'enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS) comme un moyen d'aider les pays à combler les lacunes existant dans les données relatives à la situation des enfants, afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet. Les MICS ont d'abord été utilisées à mi-parcours de la décennie pour évaluer les progrès réalisés sur un sous-ensemble de ces objectifs, mais elles l'ont été plus largement en 2000 pour évaluer les progrès accomplis à la fin de la décennie, alors que plus de soixante-dix pays avaient effectué des MICS afin de compléter les données relatives aux enfants. Ainsi ont été obtenues des données sur la nutrition, la santé, l'éducation et la protection. Un grand nombre de ces enquêtes comprenaient une série limitée de questions sur le travail des enfants en dehors du cadre familial, pour une entreprise familiale aussi bien que pour les tâches domestiques. L'objectif premier de ces questions est d'apprécier dans quelle mesure la somme du travail effectué peut être liée au développement de l'enfant, notamment en ce qui concerne son éducation et sa situation sanitaire.

Les rapports du Forum consultatif de l'UNESCO

L'UNESCO a établi un Forum consultatif sur l'Éducation pour tous : l'Évaluation à l'an 2000. Il s'agit d'une entreprise majeure à l'échelle mondiale qui permettra aux pays participants de dresser un tableau détaillé de leur progression vers l'Éducation pour tous, d'identifier les priorités et les stratégies et de réviser leurs plans nationaux en conséquence. Les sources de données sont : les rapports scolaires annuels remis au ministère de l'Éducation, les enquêtes scolaires, les rapports d'inspections scolaires, les rapports du bureau central de statistique, les enquêtes sur les ménages, les recensements et les études et rapports de projets préparés pour le ministère de l'Éducation ou la communauté des bailleurs de fonds.

3.2 La méthode d'évaluation rapide (ER) : l'approche participative

L'approche du PAD proposée se concentre davantage sur les pires formes de travail des enfants, et la méthodologie d'investigation doit donc être adaptée à la collecte d'informations sur des formes plus « cachées » ou « invisibles » de travail des enfants, effectuée de manière rapide et

simplifiée à l'intérieur de zones géographiques restreintes clairement définies, telles que de petites communautés, des villes, des villages, des noyaux urbains, etc. A cet effet, la méthode de l'évaluation rapide (ER), élaborée en commun par le BIT et l'UNICEF, est recommandée. On peut obtenir des informations à ce propos sur le site Web : *http//:www.ilo.org/public/english/standards/ipec/simpoc*

Les ER se concentrent sur des zones qui sont connues pour présenter des concentrations substantielles d'enfants participant à des activités difficiles à identifier et à quantifier. Leurs produits sont essentiellement qualitatifs et descriptifs. Certaines données numériques peuvent être obtenues en tant qu'informations générales ou par le biais d'entretiens, mais il est rare qu'elles puissent être généralisées à des populations plus importantes. L'ER utilise les questionnaires semi-structurés (ou se dispense de tout questionnaire) ; les enquêtes sur les ménages ; les entretiens et conversations approfondis ; les discussions de groupes thématiques ; l'observation soigneuse et attentive ; et l'information générale dérivée de sources diverses, comme les informateurs clés ou les personnes bien informées.

Les ER visent donc à établir un équilibre raisonnable entre la précision statistique et la collecte de données impressionniste. Elles peuvent générer rapidement une information qui est réaliste et très utile pour susciter la sensibilisation du public, la programmation, la planification, la recherche approfondie, et aussi pour compléter les conclusions des enquêtes au niveau des ménages, qui ne parviennent pas à appréhender les activités illégales ou très cachées des adultes ou des enfants. Elles se prêtent parfaitement à l'obtention de connaissances détaillées sur les conditions de travail et de vie des enfants. Elles utilisent des sources d'informations diverses puis organisent ces informations (factuelles, de politique générale, relatives à l'environnement juridique, etc.) selon un ordre qui appréhende la dynamique du travail des enfants dans une localité spécifique. Cette dynamique est ensuite mise en relation avec des questions de politique nationale plus vastes telles que l'éducation, l'élimination de la pauvreté, l'ajustement structurel et la stabilité macro-économique.

Dans le contexte de l'un de ses projets, l'IPEC/SIMPOC a mis en œuvre trente-huit études d'évaluation rapide et deux rapports nationaux sur les domestiques enfants dans dix-neuf pays et une zone frontalière pour certains types de PFTE (à savoir dix-huit groupes cibles). Pour la première série de pays possédant un PAD, des ER ont été conduites dans les zones suivantes :

- **El Salvador** (domestiques enfants, secteur urbain non structuré, travail dangereux des enfants dans les secteurs de la pêche, des décharges publiques, des plantations de canne à sucre et de l'exploitation sexuelle commerciale) ;
- **Népal** (traite des enfants, travailleurs domestiques enfants, travail des enfants sous contrainte et travail dangereux des enfants dans les activités de chiffonnier et de porteur) ;
- **Tanzanie** (travail dangereux des enfants dans l'agriculture commerciale – thé, tabac et café, ainsi que dans l'extraction minière ; secteur urbain non structuré ; exploitation sexuelle commerciale).

Parmi les autres pays dans lesquels les conclusions des ER ont apporté des informations cruciales pour la préparation des PAD figurent le Brésil, le Costa Rica, l'Équateur, les Philippines et la Turquie.

3.3 Les enquêtes ou études de base

L'enquête (ou étude) de base est un instrument qui combine plusieurs méthodes de collecte de données pour identifier, mesurer et caractériser le travail des enfants dans une zone ou un secteur bien définis. Plus spécifiquement, elle vise à appréhender la situation initiale de l'enfant relative à l'emploi, à identifier les groupes cibles en vue d'une intervention et à fournir une base pour la conception, le suivi et l'évaluation des interventions. En tant que telle, elle peut être considérée à la fois comme une analyse de situation pour la zone spécifique ainsi que comme une base au début d'une intervention. Cela signifie souvent qu'il peut être par moments nécessaire d'effectuer un cycle d'études de base pour identifier les variables et indicateurs clés pour la conception d'interventions – qui feront aussi office de base pour un impact global à plus long terme dans cette zone cible - , puis d'effectuer ensuite d'autre enquêtes de base plus limitées une fois que les interventions auront été conçues pour obtenir des informations plus précises pour le suivi et l'évaluation d'interventions spécifiques.

La combinaison des méthodes utilisées dépend de leur pertinence pour l'obtention de l'information requise concernant un projet ou programme donnés, car elles peuvent couvrir des aspects plus qualitatifs comme le développement institutionnel et l'élaboration de politiques générales, ainsi que des aspects plus quantitatifs comme les niveaux d'instruction des enfants. Des méthodes différentes sont donc nécessaires pour des types d'information différents. Les enquêtes de base permettent les comparaisons dans le temps, entre les formes de travail des enfants et à travers les pays si des enquêtes ou études répétées sont effectuées sinon en totalité, du moins pour les indicateurs d'impact essentiels. Elle facilitent considérablement l'évaluation des programmes et celle de l'impact. Les méthodes de collecte de données peuvent être à la fois quantitatives et qualitatives et incluent, comme nous l'avons exposé ci-dessus, les enquêtes sur les ménages, les enquêtes sur les établissements, les investigations sur les enfants des rues, les évaluations rapides, ainsi que les investigations au niveau de la communauté. En tant que telles, les enquêtes de base sont recommandées, y compris la planification et l'allocation de ressources pour les enquêtes et études répétées. L'étude III-4 du MPA PAD, *Les enquêtes de base pour les programmes assortis de délais : une introduction,* apporte des précisions complémentaires.

3.4 Les sources secondaires

Les sources secondaires proviennent d'un large éventail d'institutions. Elles peuvent provenir par exemple d'enquêtes et de recherches effectuées par des programmes de développement socio-économique, ou bien de réunions d'experts et de tables rondes impliquant l'administration, les partenaires sociaux, les institutions de recherche, les universités et la société civile. Il peut s'agir d'évaluations de programmes, d'études de politique générale, d'études institutionnelles, de recherches universitaires, de plans et de documents directifs de services administratifs, de rapports annuels de partenaires pour le développement, etc. L'étude III-1 du MPA PAD, *Établir une base de connaissances pour l'élaboration de programmes assortis de délais,* apporte davantage de détails.

Il convient de souligner que ces sources et ces méthodes de collecte de données ne s'excluent pas mutuellement. L'intention est de s'efforcer de produire des informations aussi bien quantitatives que qualitatives qui soient mutuellement complémentaires et fonctionnent donc ensemble pour donner une image plus complète de la situation du travail des enfants. Ce mélange d'informations renforce la compréhension et fournit une base de connaissances beaucoup plus riche pour la conception et la mise en œuvre des PAD.

4 Le processus de conduite de l'analyse de situations

L'analyse de situations demande des sources multiples de données et d'information, qui vont de l'information statistique existante à l'information sur le travail des enfants collectée spécifiquement, en passant par les études et examens des programmes, politiques, législations, etc., existants. Une analyse de situation implique la participation active d'un grand nombre de parties prenantes, dont les enfants, les familles, les communautés, les partenaires sociaux, les ONG, les agents de l'État et divers partenaires internationaux. Chacun a son rôle à jouer dans l'élimination des pires formes de travail des enfants.

L'identification précoce de ces parties prenantes pour l'appui et la gestion du processus d'analyse de situations est un élément clé de la planification de cette analyse. Elle requiert une combinaison de différentes institutions, qui devront posséder de l'expérience dans des domaines tels que la collecte de données, l'analyse, la recherche et la facilitation d'un processus consultatif participatif, ainsi que la conception de politiques et de projets. Ces parties prenantes agiront en tant que dépositaires de l'information tirée de l'analyse de situations et devront veiller à ce que ces données soient correctement gérées et diffusées.

Une planification appropriée de l'analyse de situations aura aussi pour effet de la rendre abordable et faisable. Il convient d'utiliser au maximum les données existantes et de faire preuve d'une grande souplesse en ce qui concerne les informations à générer. Il ne sera pas toujours nécessaire – ou réalisable – de recourir à toute la série des indicateurs : cette utilisation sera déterminée dans chaque cas particulier. Une approche à pistes multiples doit progresser d'une analyse d'ensemble au niveau national vers des activités de collecte de données plus spécifiques sur des variables clés qui affineront les interventions à une échelle réduite si besoin est.

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, l'analyse de situations pour un PAD est un processus continu qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du PAD. On trouvera résumé ci-dessous le déroulement du processus d'analyse de situations tout au long du processus d'élaboration du PAD :

- ***Identification des parties prenantes*** et de leur contribution potentielle à l'analyse.
- Détermination du ***processus consultatif et participatif*** pour l'analyse de situations et en tant que base de la formulation ultérieure d'un programme. Le processus d'analyse de situations fait partie intégrante du processus de planification stratégique du PAD.
- ***Inventaire des initiatives existantes***, afin que le PAD puisse identifier les influences stratégiques.
- Politiques, programmes, législation (réalisations, contraintes, etc.).
- Informations statistiques et autres (sources d'information sur les indicateurs).
- Processus consultatifs sur lesquels on peut s'appuyer.
- Niveau de ressources.
- ***Évaluation de la capacité*** des départements gouvernementaux, des ONG, etc., de concevoir, gérer, suivre et évaluer les schémas de programmes à grande échelle.
- ***Collecte de données*** d'information nouvelles grâce à des instruments

examinés dans la section 3.3 et sur la base de l'implication d'informateurs clés, d'institutions nationales et locales de collecte de données, de chercheurs, etc. Pour parvenir à la compréhension de la situation du travail des enfants dans un secteur donné, des choix doivent être opérés concernant les variables à recueillir les plus appropriées. Les indicateurs au niveau de l'analyse et de l'impact doivent être à même de définir son ampleur, ses causes et ses conséquences. Chaque indicateur ne fournit que des indications partielles sur la situation. Certains indicateurs peuvent ne pas être appropriés ou apparaître antagonistes. L'analyse de situations combine une alliance particulière d'indicateurs pour aider à éclairer la complexité de tout contexte envisagé, afin de parvenir à une compréhension globale de la nature spécifique du problème.

- ***Un processus d'analyse*** qui réunira les indicateurs en maintenant à tous les niveaux une attitude de recherche du consensus et de participation, y compris la mise en commun des résultats avec des groupes de parties prenantes. En conséquence, il permettra de parvenir à des conclusions sur la nature du travail des enfants et la réponse qui peut lui être apportée.
- Formulation des objectifs stratégiques par l'élaboration d'un schéma de programme stratégique pour le PAD précisant l'impact, les résultats et les objectifs aux différents niveaux (comme l'explique l'étude V-1 du MPA PAD, *La planification stratégique dans les PAD*).
- Conception et formulation d'une combinaison décisionnelle et programmatique[4].
- ***Examen stratégique de la mise en œuvre*** du PAD et interventions individuelles grâce à des consultations corrélées de parties prenantes à différents niveaux et avec des combinaisons de parties prenantes différentes, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques et de déterminer les ajustements dans les interventions ou les interventions nouvelles exigés par les changements de situation, afin d'atteindre les objectifs du programme.
- Entretien, gestion et utilisation de la base de connaissances du PAD ***en tant qu'infrastructure d'une analyse de situations continue.***
- ***Évaluations et consultations*** utilisant l'appréciation d'impact, les enseignements tirés de l'expérience et d'autres éléments de la connaissance des interventions pour analyser la situation en différents points afin de vérifier si le PAD répond à ses objectifs stratégiques et de discerner les interventions qui seront utiles pour le ciblage et le changement d'échelle ultérieurs du PAD.

[4] Voir les Guides n[os] II et IV du MPA PAD pour l'examen des options de politique générale et des composantes du programme. La conception d'un programme peut être entreprise en utilisant des éléments du processus décrit dans l'étude V-1 du MPA PAD. Ces documents sont disponibles sur le site Web du MPA PAD www.ilo.org/public/french/standards/ipec/themes/timebound/map.htm